



Document Général d'Orientations 2013 - 2017

PREFECTURE des HAUTES-PYRENEES

CABINET – SIDPC
Pôle Sécurité Routière

SOMMAIRE

- Page 3 : Le mot du Préfet
- Page 4 : Préambule
- Page 6 : Présentation de la démarche et Enjeux Retenus
- Page 7 : Evolution et analyse de l'accidentologie de 2002/2006
- Page 8 : Orientations d'actions par enjeux retenus
- Annexe 1 : Evolution de l'accidentalité sur la période 2002-2011 sur le département des HAUTES-PYRENEES réalisé par l'Observatoire Départemental de Sécurité Routière.
- Annexe 2 : Evaluation des enjeux du Document Général d'Orientations 2008-2012 réalisé par l'Observatoire Départemental de Sécurité Routière.

Le mot du Préfet,

3 963 personnes ont trouvé la mort sur les routes de France en 2011 . Autant ont vu leurs vies brisées par un handicap lourd, à la suite d'un accident de la circulation. Et combien de familles, d'orphelins, d'amis, de proches, qui, eux non plus, ne s'en remettent jamais

Ces drames de la route sont inacceptables et incompréhensibles car ils sont souvent évitables : 9 accidents sur 10 sont causés par une infraction au Code la Route. Sur la route, le respect des règles permet de garantir la protection de tous, en particulier des plus vulnérables.

Dans leur grande majorité, les Français ont aujourd'hui parfaitement conscience que l'amélioration des comportements au volant, très significative depuis 2002, a permis de sauver 12 000 vies.

Le combat contre l'insécurité routière est une priorité du gouvernement et l'effort doit être poursuivi notamment sur la lutte contre l'alcool au volant et l'accidentalité des Jeunes.

Les actions qui vont être mises en place doivent faire partie intégrante des objectifs prioritaires de prévention de la délinquance et de lutte contre l'insécurité d'une manière générale.

La délinquance routière doit donc être traitée dans le cadre des dispositifs territoriaux de prévention et de lutte contre la délinquance.

C'est pourquoi, j'ai décidé au niveau départemental de mobiliser l'ensemble des services de l'Etat, les Collectivités Territoriales et les acteurs concourant à la Sécurité Routière, afin d'élaborer le Document Général d'Orientations, destiné à déterminer pour les années 2013-2017 les orientations stratégiques de lutte contre l'insécurité routière dans le département des Hautes-Pyrénées.

Ce document, fruit d'une longue réflexion, est un outil de politique stratégique qui fixe, pour la durée de sa mise en œuvre, les axes forts de mobilisation et de programmation financière qui seront déclinés annuellement dans le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

Je vous remercie par avance de votre engagement.

Henri d'ABZAC

Document Général d'Orientations 2013/2017

Préambule

M. le ministre de l'Intérieur a installé le Conseil National de la Sécurité Routière le 27 novembre 2012. Le ministre de l'Intérieur a fixé deux axes sur lesquels doivent porter les travaux du Conseil National de la Sécurité Routière :

- les principaux facteurs accidentogènes : alcool, stupéfiants, vitesse,
- les personnes les plus exposées : les Jeunes et les usagers de deux-roues motorisés.

La lutte contre les causes majeures de l'accidentalité routière, l'alcool, les stupéfiants et la vitesse, doit être une préoccupation permanente. EN 2011, 30 % des accidents mortels sont liés à l'alcool. Au moins 26 % des personnes décédées sur la route le sont du fait d'accidents où la vitesse est en cause. Les stupéfiants sont présents dans au moins 13 % des accidents mortels. Le mélange alcool/cannabis multiplie par 14 le risque d'accident.

Par ailleurs, les 18-24 ans sont de loin les premières victimes des accidents de la route. A ce titre, une réflexion sur les formations ne peut être écartée.

Enfin, les conducteurs de deux-roues motorisés et spécialement les motocyclistes feront l'objet de toutes les attentions car ils utilisent un mode de déplacement qui les rend particulièrement vulnérables : les motocyclistes représentent, en 2011, 23 % des usagers de véhicules à moteur tués sur la route.

Présentation de la Démarche

Cadre général

Le Document Général d'Orientations (DGO) doit définir les axes prioritaires de la politique de sécurité routière du département des Hautes-Pyrénées à mettre en oeuvre pour les années 2013 à 2017 afin de faire reculer l'insécurité routière. Il est élaboré dans le cadre d'une démarche partenariale associant l'Etat, le département et les collectivités locales. Il doit également fédérer, autour des axes prioritaires, l'ensemble des acteurs potentiels concernés, notamment les associations et les Jeunes.

La démarche d'élaboration

A l'initiative de M. le Directeur des services du cabinet du Préfet, chef de projet sécurité routière, un comité de pilotage (constitué de l'ensemble des acteurs de la sécurité routière) s'est réuni le vendredi 5 octobre 2012 à la Préfecture.

Ce comité a validé les 7 enjeux départementaux proposés au regard de l'analyse de l'accidentologie réalisée par l'Observatoire départemental de sécurité routière.

- **l'alcool et les conduites addictives (stupéfiants)**
- **la vitesse**
- **les deux-roues motorisés**
- **les Jeunes**
- **les Séniors**
- **les piétons**
- **mise en cohérence de la signalisation des infrastructures routières**

Les orientations définies dans le DGO feront l'objet d'actions opérationnelles qui seront inscrites dans les prochains plans départementaux d'actions de sécurité routière.

Ce document, fruit d'une longue réflexion, est un outil politique et stratégique qui fixe, pour la durée de sa mise en œuvre, les axes forts de mobilisation et de programmation financière qui seront déclinés dans les Plans Départementaux d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

EVOLUTION et ANALYSE DE L'ACCIDENTOLOGIE

	1997/2001	2002/2006	2007/2011
Accidents	3137	2140	1329
Tués	178	114	93
Nombre total de Blessés	4382	2834	1830

EVOLUTION DE L'ACCIDENTALITE SUR LA PERIODE 2002-2011

Depuis 10 ans, le nombre d'accidents et de blessés diminue régulièrement. L'évolution concernant le nombre de tués est plus irrégulière.

Tous les indicateurs sont à la baisse : - 38 % pour les accidents, - 18 % pour les tués et - 35 % pour les blessés. Il y a moins d'accidents, mais ceux ci sont plus graves. La gravité des accidents (nombre de tués pour 100 accidents) est passée de 5,3 (période 2002-2006) à 7 pour la période suivante.

L'analyse établie à partir du logiciel CONCERTO pour la période 2007/2011 souligne, en comparant par rapport à la période précédente (2002-2006) :

Répartition des accidents suivant la localisation :

- augmentation de 15 % de la part des accidents situés hors agglomération et baisse de 10 % de la part des accidents sur l'agglomération de TARBES. **Sur la période 2007-2011, 71 % des accidents se sont produits en agglomération, mais 66 % des accidents mortels ont eu lieu hors agglomération.**
- Baisse de la part des accidents aux principaux carrefours de type X, Y ou T, et hausse de la part des accidents situés hors intersection. Relative stabilité de la part des accidents sur autoroute et baisse des accidents sur les autres réseaux.

Répartition des accidents dans le temps :

- Sur les années 2007-2011, ce sont les mois de juillet et septembre qui enregistrent le plus d'accidents. Ils se situent essentiellement en agglomération et surtout sur le Grand Tarbes, mais la gravité des accidents est nettement supérieure en rase campagne

Répartition des accidents selon la catégorie d'impliqués :

- augmentation de la part des accidents impliquant les piétons (+21%) et surtout des motos (+61%), mais baisse de la part des accidents impliquant des vélos (- 14%) et des cyclomoteurs (+ 15%). L'implication des VL reste quasi stable.

Répartition des accidents selon les circonstances :

- les accidents se produisent majoritairement de jour (70 % sur la période 2007-2011) et dans des conditions atmosphériques normales (79 % sur la période 2007-2011)

Répartition des victimes d'accidents (tués + blessés), selon le mode de transport :

- 59 % des victimes sur la route sont des conducteurs ou passagers d'une voiture particulière ou d'un véhicule utilitaire. Les deux-roues motorisés représentent 21 % des victimes
- comparaison des 2 périodes : stabilité pour la part des victimes VL et augmentation de la part des victimes motards (+ 45 %) et de la part des piétons (+ 13 %). On assiste à une baisse de la part des victimes cyclistes (- 26 %) et cyclomotoristes (- 20 %).

Répartition des victimes d'accidents (tués + blessés) selon la classe d'âge :

- Les Jeunes de 14 à 24 ans sont sur-représentés parmi les victimes de la route;
- pour la période 2007-2011, cette tranche d'âge représente 32 % des victimes pour seulement 12 % de la population. La hausse globale de 5 % de la part des victimes de cette tranche d'âge, par rapport à la période précédente, masque des mouvements opposés : - 10 % pour les 14/17 ans, contre + 17 % pour les 18/24 ans.

Orientations d'Actions

Enjeu « ALCOOL et Conduites Addictives »



- sensibiliser les jeunes très tôt (13 / 14 ans) aux problèmes liés à l'alcool
- utiliser les relais Education Nationale, associations, clubs sportifs et Pôle universitaire pour la mise en place de projets de prévention
- prendre en compte la spécificité des conduites addictives par tranche d'âge
- les actions devront être adaptées aux différents publics de la manière la plus fine possible (jeunes, seniors , monde du travail)
- il est nécessaire d'informer chaque protagoniste de ses responsabilités propres
- approfondir et dynamiser les contacts en direction des Elus pour les impliquer systématiquement dans la politique départementale d'information et de prévention, notamment en encourageant la désignation d'élus correspondants sécurité routière
- continuer la dynamique mise en place par la Préfecture et l'ANPAA auprès des comités des fêtes
- trouver des relais efficaces et créer une culture sécurité routière dans le monde du travail
- travailler avec les gérants des bars de nuit du centre ville de Tarbes

Enjeu « Les JEUNES »



- utiliser les relais Education Nationale, centre de vacances et de loisirs, associations, clubs sportifs pour la mise en place de projets de prévention
- renforcer la promotion des opérations LABEL VIE
- dynamiser le partenariat avec les services de l'inspection d'académie en informant les chefs d'établissements sur les structures et les moyens mis à leur disposition par le réseau sécurité routière
- structurer les actions dans les établissements scolaires en renforçant le rôle de coordination de l'inspection d'académie
- conforter le partenariat avec l'Association des Discothèques
- créer un partenariat avec les auto-écoles
- sensibiliser les élèves sur les équipements obligatoires sur les deux-roues en général
- inciter les Jeunes à la conduite accompagnée

Enjeu « Les DEUX-ROUES »



- sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à la notion de partage de l'espace
- sensibiliser les utilisateurs de cyclomoteurs sur les comportements à risque et leurs conséquences
- rappeler aux usagers de deux roues les fondamentaux de la conduite en sécurité
- sensibiliser les gestionnaires de voirie à la prise en compte de la spécificité des deux roues
- mettre en place un partenariat avec les entreprises et les régiments de la ville
- sensibiliser les concessionnaires sur les kits de débridage

Enjeu « VITESSE »



- trouver des relais efficaces et créer une culture sécurité routière dans le monde du travail
- sensibilisation des Jeunes (milieu sportif et scolaire)
- impliquer les collectivités territoriales dans des actions de prévention
- sensibiliser les Jeunes conducteurs au travers des écoles de conduite.

Enjeu « Les SENIORS »



- sensibiliser les Séniors à la notion de partage de l'espace
- trouver des partenaires en mesure de contacter une forte population de Séniors
- encourager l'adhésion des associations de Séniors au réseau sécurité routière
- mise en place d'un partenariat avec les CLIC, le CODERPA, la fédération des aînés ruraux
- réfléchir sur la réalisation d'un support de communication qui pourrait être diffusé dans les autocars lors des sorties organisées
- actions en direction des cyclotouristes « séniors »

Enjeu « Les PIETONS »



- affiner la connaissance de l'accidentologie concernant les piétons
- engager une réflexion sur les entrées et sorties des écoles pouvant présenter un danger
- poursuivre l'action en direction des plus Jeunes en partenariat avec l'Inspection académique et le service Jeunesse, Sports et Vie Associative de la DDCSPP
- identifier les moyens appropriés pour toucher un maximum de Séniors

Enjeu « Mise en Cohérence des Infrastructures Routières »



- mobilisation des élus et des gestionnaires de voirie pour une mise en cohérence de la signalisation et des régimes de vitesse sur un axe concerné.